



Autorités et droits politiques

Invitation

Invitation Assemblée – Consortage d'Etablons - Assemblée générale extraordinaire, Riddes

Annexe

Titre de la manifestation

Consortage d'Etablons - Assemblée générale extraordinaire

Début de la manifestation

26.03.2026, 18:00 heures

Lieu de la manifestation

Salle du Collège
Rue de Combremont
1908 Riddes

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance
2. Lecture des comptes
3. Rapport des vérificateurs
4. Approbation des comptes
5. Présentation projet de rénovation chez Simon
6. Rachat des parts sociales par la Bourgeoisie de Riddes
7. Divers

Riddes, le 2 mars 2026

Consortage d'Etablons

Par la Bourgeoisie de Riddes

Point de contact

Bourgeoisie de Riddes
Rue du Village 5a
1908 Riddes

Délai

Expiration du délai: 02.04.2026

Date de publication

02.03.2026

Invitation Assemblée – Consortage de Chassoure - Assemblée générale extraordinaire, Riddes

Annexe

Titre de la manifestation

Consortage de Chassoure - Assemblée générale extraordinaire

Début de la manifestation

26.03.2026, 17:30 heures

Lieu de la manifestation

Salle du Collège
Rue de Combremont
1908 Riddes

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance
2. Lecture des comptes
3. Rapport des vérificateurs
4. Approbation des comptes
5. Rachat des parts sociales par la Bourgeoisie de Riddes
6. Divers

Riddes, le 2 mars 2026

Consortage de Chassoure

Par la Bourgeoisie de Riddes

Point de contact

Bourgeoisie de Riddes
Rue du Village 5a
1908 Riddes

Délai

Expiration du délai: 02.04.2026

Date de publication

02.03.2026

Construction, territoire, énergie et transports

Demande d'autorisation de construire

Demande d'autorisation de construire - Mise en conformité de l'agrandissement d'un appartement existant et création d'un nouvel appartement., Riddes

Titre du projet de construction

Mise en conformité de l'agrandissement d'un appartement existant et création d'un nouvel appartement.

Numéro pour consultation eConstruction

a8cf1b11

Requérant(e)

Maité Amadi

Requérant(e)

Alexandre Abrantes Pinto

Auteur(e) de plans

David Abrantes Pinto

Parcelle

Parcelle 3427, No Folio 40, Lieu-dit Villy

Coordonnées

2°58'34.30" 1°11'11.10"

Propriétaire

Maité Amadi

Propriétaire

Alexandre Abrantes Pinto

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de petits chalets T3

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 06.04.2026

Date de publication

06.03.2026



Demande d'autorisation de construire
- Pose de 2 panneaux de chantier,
Riddes

Titre du projet de construction

Pose de 2 panneaux de chantier

Numéro pour consultation eConstruction

59cc7bbe

Requérant(e)

Aton immobilier SA

Requérant(e)

Haja SA

Auteur(e) de plans

Jonathan Michellod

Auteur(e) de plans - Entreprise

Atelier 1912 SA

Parcelle

Parcelle 9440, No Folio 3, Lieu-dit Les Fumeaux, Sous Ville

Coordonnées

2'583'387 1'113'684

Propriétaire

Aton immobilier SA

Propriétaire

Haja SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone habitations collectives R1

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions

Rue du Village 2

1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 06.04.2026

Date de publication

06.03.2026

Demande d'autorisation de construire
- Remplacement du chauffage
électrique par une pompe à chaleur
air-eau extérieure, Riddes

Titre du projet de construction

Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

c0894504

Requérant(e)

Alexandra Laforie-Yates

Auteur(e) de plans

Fabien Sauthier

Auteur(e) de plans - Entreprise

Arco-projets Sàrl

Parcelle

Parcelle 6428, No Folio 22, Lieu-dit La Tsoume

Coordonnées

2'584'278 1'110'105

Propriétaire

Alexandra Laforie-Yates

Propriétaire

Dominique Robert de Lisle Yates

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone T1 à haut taux d'occupation

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions

Rue du Village 2

1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 06.04.2026

Date de publication

06.03.2026

Mesure concernant la circulation

Mesure concernant la circulation –
Centre du Village - Marchés Riddan,
Riddes

Tronçon concerné

Centre du Village - Marchés Riddan

Type de mesure concernant la circulation

Mesures temporaires

Moyen de droit / Consultation

La Commune de Riddes annonce qu'en raison des marchés qui se dérouleront les **samedi 2 mai 2026 et samedi 5 décembre 2026** à Riddes, le carrefour et les places de parking suivantes seront fermées à la circulation :

- Carrefour Rue du Village / Route Cantonale / Rue de l'Eglise
du vendredi 1 mai 2026 à 07h00 au lundi 4 mai 2026 à 07h00 et du vendredi 4 décembre 2026 à 07h00 au lundi 7 décembre 2026 à 07h00.

- Place de parking
Les places de parking publiques jouxtant la Maison de Commune, côté Ouest, **du vendredi 1 mai 2026 à 6h00 au lundi 4 mai 2026 à 12h00 et du vendredi 4 décembre 2026 à 06h00 au lundi 7 décembre 2026 à 12h00** devront être libérées de tous véhicules.

Nous remercions en particulier les habitants du quartier concerné pour l'effort consenti afin de rendre possible cette manifestation.

Nous demandons également à tous les usagers de se conformer strictement aux ordres du service de sécurité et à la signalisation temporaire en place.

L'Administration communale.

Point de contact

Commune de Riddes

Rue du Village 2

1908 Riddes

Délai

Expiration du délai: 31.03.2026

Date de publication

06.03.2026



Avis officiels généraux et annonces

Autre avis officiel

Autre avis – Mise en eau des réseaux d'irrigation, Riddes

Titre de l'avis

Mise en eau des réseaux d'irrigation

Contenu de l'avis

Les intéressés sont avisés que le service des eaux procédera, dès le mardi **17 mars 2026**, à la mise en eau des réseaux d'irrigation de la Commune de Riddes.

A cet effet, nous prions les abonnés, propriétaires d'installations privées, de bien vouloir procéder à un contrôle initial de celles-ci et de fermer les vannes à l'entrée de leurs propriétés, les vannes-robinets des colonnes fixes et d'effectuer la mise en place des bouchons de vidange.

Les abonnés prendront également toutes les mesures et dispositions complémentaires qui s'imposent, pour que la mise en eau du réseau d'irrigation se fasse sans incident et dans les meilleures conditions.

En outre, nous rappelons aux intéressés que l'Administration communale décline toute responsabilité quant aux dégâts éventuels qui pourraient être causés aux vignes, aux murs et aux propriétés, par des robinets, des vannes et des conduites privées défectueux.

Nous rappelons également que l'alimentation d'eau n'est pas garantie pour la lutte contre le gel.

D'autre part, l'Administration communale demande aux propriétaires de surveiller la qualité de l'eau lors d'irrigation de cultures sensibles. Le changement de qualité de l'eau de rivière peut intervenir très rapidement par n'importe quelle condition météorologique. De ce fait, la fourniture d'eau d'irrigation n'est pas toujours garantie.

Toutes les personnes qui utilisent de l'eau d'irrigation sans payer la taxe annuelle spécifique sont priées de bien vouloir informer l'Administration communale. En cas de non-respect de ces directives, une amende de Fr. 50.-- à 5'000.-- pourra être infligée aux contrevenants.

L'Administration communale

Point de contact

Commune de Riddes
Rue du Village 2
1908 Riddes

Date de publication

03.03.2026

Offre d'emploi

Offre d'emploi – Mise au concours de postes d'enseignant-e(s) au sein de l'Ecole des Deux Rives, plusieurs communes

Concerne les communes Isérables, Leytron, Riddes, Saillon

Intitulé du poste et charge de travail

Mise au concours de postes d'enseignant-e(s) au sein de l'Ecole des Deux Rives

Description de l'emploi

La Commission Intercommunale des Ecoles primaires d'Isérables, Leytron, Riddes et Saillon met au concours pour l'année scolaire 2026-2027 les postes suivants :

- Enseignant-e(s) généraliste(s) en 1-2H, temps partiel (7 ou 14 périodes, 1 ou 2 classes, jours à définir), centre scolaire de Riddes.
- Enseignant-e généraliste en 3H, temps plein (29 périodes, avec titulariat), centre scolaire de Riddes.
- Enseignant-e généraliste en 7H, temps plein (30 périodes, avec titulariat), centre scolaire de Saillon.
- Enseignant-e généraliste en 8H, temps plein (28 périodes, avec titulariat), centre scolaire de Saillon.
- Enseignant-e généraliste en 7-8H, temps partiel (18 périodes, avec titulariat), centre scolaire d'Isérables.
- Enseignant-e généraliste en 7-8H, temps partiel (7 périodes, sans titulariat), centre scolaire de Riddes.
- Enseignant-e généraliste en 7-8H, temps partiel (5 à 7 périodes, sans titulariat), centre scolaire de Leytron.
- Enseignant-e d'éducation physique (8 à 10 périodes), centre scolaire de Leytron
- Enseignant-e spécialisé-e, temps partiel (4 périodes), centre scolaire d'Isérables.
- Enseignant-e(s) généraliste(s) pour du soutien pédagogique permanent auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers (13 périodes), réparti au sein de l'Ecole des Deux Rives.

Entrée en fonction : août 2026

Titres et conditions d'engagement : selon les dispositions légales en vigueur (LPSO, 400.2)

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae, copies des titres et diplômes, extrait du casier judiciaire inférieur à 3 mois et références préciseront clairement le(s) poste(s) convoité(s). Elles doivent être adressées par voie électronique, en un seul fichier PDF, jusqu'au **10 mars** à dirp.e2r@edu.vs.ch.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Johan Epiney, directeur, au 027 563 10 11.
Le 1er mars 2026

Moyen de droit / Consultation

Envoi par voie électronique, en un seul fichier PDF, jusqu'au 10 mars 2026 à l'adresse dirp.e2r@edu.vs.ch

Point de contact

Direction de l'Ecole des Deux Rives
Rue de Combremont 6
1908 Riddes

Délai

Expiration du délai: 10.03.2026

Date de publication

02.03.2026